

L'Empire est un corps si singulièrement organisé, qu'on n'a pas encore  
 réussi à le définir, le Chef se nomme Empereur, il est douteux si les femmes  
 sont exclues de cette dignité; les Protestants y peuvent parvenir de même que  
 les Catholiques, il n'y a rien de décidé sur l'âge, le pays, et la qualité  
 de ceux qui peuvent être élevés au Trône de l'Empire, cependant  
 par un usage assez constant le Candidat doit avoir vingt-cinq ans,  
 être Allemand, et posséder des Fiefs immédiats.

Cette dignité est Elective, celui qui la possède doit avoir eue  
 la pluralité des suffrages, tous les Electeurs doivent avoir été invités  
 à l'assemblée, et tout s'avoir passé conformément aux loix fondamentales.  
 Chaque Electeur peut se donner sa voix, mais l'usage prive les Electeurs  
 de ce droit. Quoique la Bulle d'Or ait fixé Frankfort pour l'Electio,  
 et la Chapelle pour le Couronnement, ce la n'arrive pas toujours,  
 c'est depuis Charles-Quint aucun Empereur n'a été Couronné par le  
 Pape.

La Voix de l'Empereur vaut seul autant que les voix réunies de tous  
 les membres votans de l'Empire; les Etats peuvent peu sans leur chef,  
 et lui sans eux ne peut que donner des investitures, conférer des titres,  
 accorder des dispenses d'âge pour prendre les rênes de Gouvernement  
 avant le tems qu'ont fixé les loix, décider les disputes de rang,  
 disposer d'une place vacante dans chaque Chapitre, fonder des  
 Universités, et permettre de bâtir des Villes.

Ce titre ne donne aucun revenu excepté quelques parties casuelles  
 qui suffisent à peine aux gages des Officiers de la Chancellerie, et  
 un don gratuit peu considérable des Villes Impériales et de la  
 Noblesse immédiate d'abord après son Election, la Diète seule a le  
 droit d'ordonner des secours extraordinaires; et les Receveurs des Cercles  
 sont obligés de se contenter de ce qu'on veut leur donner, car les répartitions se  
 font

sont encore suivant le Règlement de 1521. Et plusieurs états sont vi  
affoiblis depuis ce tems qui ne peuvent les payer.

*[The remainder of the page contains several paragraphs of extremely faint, illegible handwritten text in French.]*